

à plus d'un titre/

LE MAGAZINE DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS — ÉDITION 2014

Aéroportuaire Décollage réussi

— Dans un secteur en pleine croissance, VINCI s'affirme comme un opérateur international de premier plan. **p.06**



La Fondation Louis Vuitton, audace architecturale et prouesse technique

Fruit de la rencontre entre Bernard Arnault, PDG du groupe LVMH, et Frank Gehry, architecte et créateur du musée Guggenheim de Bilbao (Espagne), la Fondation Louis Vuitton, édifice spectaculaire situé dans le bois de Boulogne à Paris et entièrement dédié à l'art contemporain, ouvrira ses portes au public à l'automne 2014. Constitué de douze immenses voiles de verre, des « icebergs », chaque partie de la sculpture (charpente en acier, panneaux d'habillage en béton fibré à ultra-haute performance, façonnage du verre) représente un défi technologique sans précédent, relevé par VINCI Construction France.

POUR EN SAVOIR PLUS: WWW.FONDATIONLOUISVUITTON.FR

Chers actionnaires, j'ai le plaisir de vous inviter à découvrir ce nouveau magazine annuel conçu spécialement pour vous. Distribué lors de l'assemblée générale, il vous informe sur votre Groupe, ses activités et ses résultats.

L'exercice 2013 de VINCI a été caractérisé par de bonnes performances, meilleures qu'attendu, malgré un environnement économique toujours difficile en Europe. Le chiffre d'affaires a progressé de 4,4 %. Le résultat net est en hausse de 2,3 %, alors qu'un léger recul était anticipé précédemment. Le trafic de VINCI Autoroutes a cru de 1,1 % et celui de VINCI Airports de 6,6%. Dans les métiers du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction), les marges opérationnelles ont bien résisté et le niveau du carnet de commandes assure une bonne visibilité. L'année 2013 a également été marquée par plusieurs inflexions stratégiques, dont l'acquisition de la société ANA, concessionnaire des aéroports du Portugal, la montée de VINCI au capital d'ADP, l'acquisition par votre Groupe de la part de Colas au capital de Cofiroute, la cession d'une part de la participation de VINCI dans l'entreprise belge de construction CFE et le démarrage du processus d'ouverture du capital de VINCI Park.

Pour 2014, VINCI anticipe une stabilisation de son chiffre d'affaires à structure comparable. Dans les concessions, votre Groupe prévoit la poursuite des bonnes tendances constatées en 2013 pour l'évolution du trafic, tant chez VINCI Autoroutes que chez VINCI Airports. Dans le contracting, malgré un environnement économique toujours incertain, VINCI anticipe néanmoins une légère amélioration des marges, les difficultés ponctuelles rencontrées en 2013 dans certains pôles ayant été, pour l'essentiel, traitées.

Mais, au-delà des chiffres qui caractérisent la performance économique de VINCI, en vous adressant le premier numéro de ce magazine annuel, j'ai la satisfaction de pouvoir affirmer que notre relation est riche *À plus d'un titre*. Dialogue, partage, transparence et proximité, voilà ce qui nous anime. Voilà pourquoi les dossiers, les analyses croisées, les témoignages et les chiffres clés présents dans ce magazine vous permettront de mieux appréhender les ressorts de la croissance et les métiers de votre Groupe. Une nouvelle lettre électronique viendra aussi régulièrement vous informer sur les actualités de VINCI tout au long de l'année. Sans oublier les visites du Club des actionnaires individuels et la disponibilité de nos équipes du service actionnaires pour répondre à vos questions. Bonne lecture !



« Dialogue, partage, transparence et proximité : voilà comment nous concevons la relation avec nos actionnaires »

XAVIER HUILLARD, président-directeur général de VINCI

Sommaire





L'information à 360°

Le dispositif d'information du groupe VINCI pour ses actionnaires a évolué et s'est enrichi.
Son objectif demeure inchangé : clarté, transparence, dialogue et proximité.



LE MAGAZINE ET LA NEWSLETTER
Chaque année, *À plus d'un titre,* un magazine qui présente les actions menées sur le terrain, livre des chiffres et des témoignages...
Trois fois par an, il est décliné sous la forme d'une newsletter électronique.







Rejoignez le Club p. 34

> Vous détenez au moins une action VINCI ?

Devenez membre du Club des actionnaires individuels.

> Comment vous inscrire au Club ?

- par téléphone, auprès du service actionnaires de VINCI au 0 800 015 025 ;
- sur le site Internet, rubrique Actionnaires, onglet Club.

> Vos avantages

Participez aux visites découvertes, recevez des invitations aux réunions d'actionnaires et abonnez-vous à la newsletter.

> Tous les avantages du Club détaillés en page 34.

LE SITE INTERNET WWW.VINCI.COM
Mis à jour en permanence, c'est l'information en direct : la rubrique Actualités propose de s'abonner aux communiqués de presse; la rubrique Finances publie les résultats et l'agenda financiers, et la rubrique Actionnaires indique le cours de l'action en temps réel, le montant du dividende et la marche à suivre pour devenir actionnaire et gérer son portefeuille.

LE NUMÉRO VERT 0 800 015 025
Dédié aux actionnaires, gratuit en France à partir d'un téléphone fixe, il est à la disposition des actionnaires individuels de 9 h à 18 h du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

LE RAPPORT ANNUEL
Document de référence de VINCI, il est déposé auprès de l'AMF (Autorité des marchés financiers) et mis à la disposition des actionnaires lors de l'assemblée générale. Il présente de façon détaillée le Groupe, ses activités, ses chiffres clés et sa stratégie.

à plus d'un titre/
LE MAGAZINE DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS DU GROUPE VINCI

Service Actionnaires de VINCI 1, cours Ferdinand-de-Lesseps 92851 Rueil-Malmaison Cedex. **Directeur de la publication :** Pierre Duprat. **Rédacteur en chef :** Maxence Naouri. **Rédactrices en chef déléguées :** Céline Guillot-Fröhlich et Monique Ollier. **Ont participé à la rédaction :** Marie Lair, Franck Pauly. **Conception et réalisation :** Idé Édition. **Photos :** Luc Benevello, Jérôme Cabanel, Cambodia Airports Images, Yves Chanoit, Conseil Général 86, Augusto Da Silva/Graphix Images, Bruno Delessard/Challenges-REA, Cyrille Dupont, Fondation Louis Vuitton/Louis-Marie Dauziat 2013, Ricardo Esteves, M. Garnier, GEFYRA/Nikos Daniilidis, Jean-Marie Lecollier, Pascal Le Doaré, LISEA, Thierry Marzloff, Alain Montaufier, François Poche/Atelier Culturel, Lisa Ricciotti, Francis Vigouroux, photothèques VINCI et filiales, DR. **Contact :** celine.guillot-frohlich@vinci.com **Magazine imprimé sur** Offset Oria Satinado, certifié PEFC. **Tirage :** 28 000 exemplaires.



aéroportuaire

Décollage réussi

Après les autoroutes et le ferroviaire, le modèle intégré de VINCI se déploie dans les infrastructures aéroportuaires. Le Groupe, qui gère aujourd'hui 23 aéroports au Portugal, au Cambodge et en France, dispose d'un savoir-faire de concessionnaire-exploitant-maître d'ouvrage, apprécié des collectivités. VINCI s'affirme comme **un acteur international de premier plan** dans un secteur en pleine croissance.



UN CIEL EXPONENTIEL

D'ici 2017, le trafic aérien mondial devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 5,4%. En cinq ans, le nombre de passagers devrait progresser de 930 millions (292 millions sur les liaisons internationales, 638 millions sur les vols intérieurs) pour atteindre 3,9 milliards de voyageurs. C'est dans les économies émergentes du Moyen-Orient et de l'Asie-Pacifique que la croissance des liaisons internationales sera la plus sensible avec des hausses de trafic annuelles moyennes respectives de 6,3% et de 5,7%.

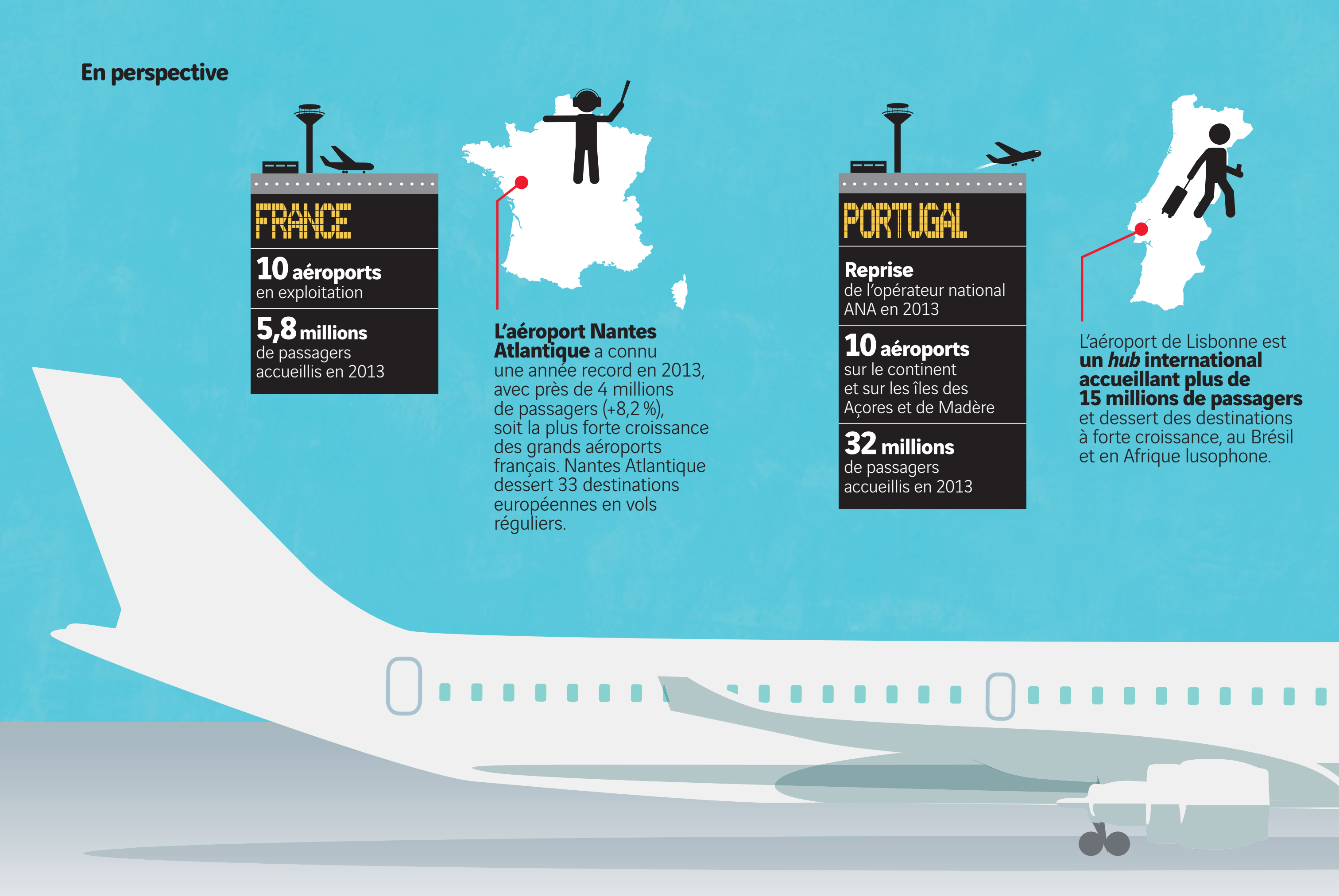
À titre d'illustration, les Émirats arabes unis gagneront 29,2 millions de passagers internationaux d'ici 2017 et la Chine 32 millions. En 2017 toujours, les États-Unis constitueront néanmoins le plus gros marché national, avec 677,8 millions de passagers domestiques en 2017 (70 millions de plus qu'en 2012). En deuxième position, la Chine accueillera près de 488 millions de passagers dans ses aéroports (avec une progression annuelle moyenne de 10,2%). Elle représentera à elle seule près d'un quart des «nouveaux passagers» (majoritairement sur des vols intérieurs). Source IATA.

Le développement du secteur aéroportuaire est porté par la croissance du trafic aérien. L'an passé, le seuil des 3 milliards de passagers aériens dans le monde a été franchi. Et le trafic devrait doubler dans les 20 ans, selon l'Association internationale du transport aérien (IATA).
Les économies émergentes du Moyen-Orient, de l'Asie-Pacifique, de l'Afrique et de l'Amérique latine contribueront largement à cette croissance. Le marché de la construction et rénovation des aéroports est très important en raison de la croissance attendue du trafic, mais aussi de la vétusté technique ou fonctionnelle des grands aéroports construits il y a 20 à 40 ans.

Pour VINCI, tout a commencé en 1995 au Cambodge, avec la concession de la plateforme de Phnom Penh, puis des deux autres aéroports internationaux du pays, Siem Reap et Sihanoukville. En parallèle de son développement dans ce pays d'Asie du Sud-Est, le Groupe a pris position sur le marché français. Aujourd'hui, VINCI Airports, filiale de VINCI Concessions, assure l'exploitation de dix aéroports en France, principalement dans le cadre de délégations de service public.

100 ans
C'est «l'âge» de l'aviation commerciale, dont le premier vol a eu lieu le 1er janvier 1914, en Floride (États-Unis).

Ces aéroports voient leur trafic augmenter avec le développement de lignes directes vers les métropoles européennes et les grandes destinations touristiques proches de l'Europe. Ainsi, en 2013, l'aéroport Nantes Atlantique, géré par VINCI Airports, a connu la plus forte croissance des grands aéroports français, avec une hausse de 8,2% de son trafic passagers (soit près de 4 millions de personnes). Pour accompagner cette croissance, l'aéroport Nantes Atlantique, aujourd'hui contraint par son implantation à proximité de la ville, doit être transféré au nord de Nantes. Outre sa présence régionale, VINCI est également actionnaire d'Aéroports de Paris depuis 2008 et a porté sa participation au capital à 8% en juillet dernier.
En 2013, le développement à l'international de VINCI Airports a connu une accélération avec l'acquisition d'ANA, le concessionnaire des 10 aéroports portugais, dont le *hub* de Lisbonne >



> qui accueille chaque année plus de 15 millions de passagers et dispose d'une position stratégique sur des destinations à forte croissance, comme le Brésil ou l'Afrique lusophone.

Aujourd'hui, VINCI Airports gère 23 aéroports dans le monde, qui accueillent près de 43 millions de passagers par an (et génèrent en année pleine un chiffre d'affaires de plus de 650 millions d'euros). L'intégration des compétences et les synergies d'expertises au sein de VINCI Airports favorisent une politique d'exploitation proactive, en termes de développement de liaisons aériennes et de trafic comme de services proposés dans les aérogares.

Le secteur de l'aéroportuaire offre également des opportunités aux métiers de contracting du Groupe. Les exemples de chantiers réalisés ces dernières années en Europe, en Asie et en Afrique ne manquent pas. En collaboration avec VINCI Airports, qui intervient en assistance à maîtrise d'ouvrage, VINCI Construction Grands Projets réalise actuellement le nouveau terminal international de Douchanbé, au Tadjikistan. En Allemagne, Eurovia a construit une piste et des parkings pour le nouvel aéroport Berlin-Brandebourg-International. À Londres, VINCI Construction UK a réalisé les sept tunnels ferroviaires et routiers qui relient le terminal 5 aux autres terminaux d'Heathrow, et a mené la transformation de la jetée n° 1 du terminal sud de l'aéroport de Gatwick. En Afrique, Sogea-Satom, filiale de VINCI Construction, assure la réhabilitation et l'extension des parkings et taxiways de l'aéroport de Zanzibar, en Tanzanie, et construit au Congo le futur aéroport de Sibiti, à 300 km à l'ouest de Brazzaville. En Afrique toujours, Degreane Horizon (VINCI Energies), qui a développé des systèmes (Sioma) permettant la mesure et l'exploitation des données météorologiques sur les aéroports, a été retenue par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) pour l'équipement de 15 aéroports.
Autant d'expertises qui permettront à VINCI de tirer parti de l'essor du trafic aérien.

+6,6%
de croissance

En 2013, VINCI Airports a accueilli **près de 43 millions de passagers,** soit une croissance de 6,6 % par rapport à 2012, et un chiffre d'affaires en année pleine de plus de 650 millions d'euros.



L'acteur :
Cambodia Airports, filiale à 70 % de VINCI

3 aéroports internationaux qui contribuent largement au développement socio-économique du pays

5 millions de passagers accueillis en 2013



Cambodia Airports a lancé un **ambitieux programme d'investissement** (180 millions de dollars d'ici 2015) pour dynamiser le trafic passagers des aéroports de Phnom Penh et Siem Reap *(lire p. 10)*.



LE POINT DE VUE DE L'EXPERT

« Les aéroports seront de plus en plus gérés comme des villes, d'où un besoin accru de compétences et de professionnalisme. Par ailleurs, certains aéroports nationaux souhaitant se développer à l'international le peuvent difficilement du fait des investissements nécessaires en local. L'expertise française en matière de concession est unique et la concurrence est encore embryonnaire. »

DIDIER BRECHEMIER, responsable de la *practice* transports au sein de Roland Berger, cabinet de conseil en stratégie

3 questions à…



NICOLAS NOTEBAERT,
président de VINCI Airports

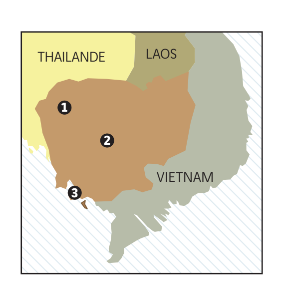
« Notre ambition : faire émerger une "marque" VINCI Airports qui soit synonyme de qualité de service et de performance »

Quelle est la stratégie de VINCI Airports sur le marché aéroportuaire international ?
Dans cet environnement riche en opportunités, VINCI Airports a choisi de s'intéresser aux projets qui valorisent son savoir-faire de concessionnaire-exploitant-maître d'ouvrage. Il ne s'agit donc pas de se limiter à la gestion de contrats d'exploitation. Nous avons un client final à servir et nous sommes là pour lui apporter une prestation globale. De l'offre de vol au site Internet de l'aéroport et au parc de stationnement, en passant par l'assistance aux compagnies aériennes, ce client est constamment au cœur de nos enjeux.

Comment le Groupe entend-il se développer dans ce secteur ?
Nous travaillons sur deux axes : l'accroissement du nombre de clients par la création de nouvelles liaisons et l'élargissement de l'offre de services. S'agissant du client final, le passager, l'enjeu est considérable : le stationnement et les boutiques *duty free* génèrent des recettes supérieures à celles provenant des redevances aéronautiques. Notre ambition est de faire émerger une « marque » VINCI Airports qui soit synonyme de qualité de service, d'accueil et de performance.

La reprise d'ANA au Portugal sera-t-elle suivie d'autres acquisitions ?
Le développement dans la gestion aéroportuaire est un objectif stratégique du Groupe, et l'acquisition d'ANA au Portugal est une étape majeure dans cette voie. Outre les grands aéroports français, nous étudions des projets en Europe et dans le monde, qu'ils portent sur la construction d'aéroports neufs ou sur la reprise d'aéroports existants.

VINCI AIRPORTS AU CAMBODGE
1. Aéroport de Siem Reap
2. Aéroport de Phnom Penh.
3. Aéroport de Sihanoukville.



Au Cambodge, entre héritage et modernité

— En 2015, VINCI fêtera le 20e anniversaire de sa présence au Cambodge. Concessionnaire de ses trois aéroports, le Groupe contribue activement aux côtés du gouvernement cambodgien au **développement économique** du pays et à son rayonnement international.



LA SOCIÉTÉ ARTISANS D'ANGKOR perpétue l'artisanat khmer et fait vivre près de 5 000 familles de la région.

L'AÉROPORT DE SIEM REAP devrait porter sa capacité d'accueil annuelle à 5 millions de passagers à l'horizon 2015.



VINCI Airports, *via* sa filiale Cambodia Airports, est concessionnaire depuis 1995 de l'aéroport de Phnom Penh. Depuis, VINCI Airports a élargi son périmètre à l'aéroport de Siem Reap (début des années 2000). Cette plateforme, rénovée et équipée d'un nouveau terminal international, contribue à favoriser le développement touristique des sites voisins d'Angkor. En 2006, la concession a été à nouveau étendue et VINCI s'est vu confier la gestion de l'aéroport de Sihanoukville, au sud du pays. De dimension modeste, il a été totalement réhabilité. L'enjeu à terme est de faire émerger la région de Sihanoukville comme une nouvelle destination économique et touristique.

Les trois aéroports, regroupés sous l'identité unique de Cambodia Airports, ont accueilli en 2013 plus de 5 millions de passagers, soit une augmentation de 17,7 % sur cette seule année. 30 000 vols annuels sont assurés par 28 compagnies qui desservent 35 destinations dans le monde. De nouveaux investissements d'un montant de 80 millions de dollars sont prévus jusqu'en 2015 pour doter les aéroports de Phnom Penh et Siem Reap d'un nouveau terminal international et doubler ainsi leur capacité d'accueil. L'aéroport de Sihanoukville se verra, lui, doté d'un terminal et d'une zone d'embarquement d'ici 2025.

ARTISANS D'ANGKOR : UN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Créée en 2003 par VINCI Airports et l'État cambodgien, la société d'économie mixte Artisans d'Angkor est un acteur important de l'économie régionale. Elle forme des jeunes ruraux non scolarisés aux métiers de l'artisanat d'art par le biais de chantiers-écoles. Elle anime ainsi l'intégralité de la filière, depuis la formation des artisans jusqu'à la commercialisation de leurs créations. Dans une vingtaine de villages, elle emploie 1 320 salariés, dont 900 artisans, spécialisés dans le travail de la soie, la sculpture sur pierre et sur bois, la laque ou les métaux précieux. Leurs créations, vendues dans 42 boutiques, sont proposées dans les aéroports de Siem Reap et de Phnom Penh.



Un pipeline de 450 km en pleine jungle

Choisi par ExxonMobil pour poser 450 km de pipeline en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Spiecapag, filiale d'Entrepose Contracting (VINCI Construction), a mené ce chantier pendant cinq ans dans une zone vierge de toute infrastructure et dans des conditions météorologiques et géographiques extrêmes. Le dernier raccord a été soudé le 23 janvier 2014.
Ce gazoduc fait partie du vaste projet de gaz naturel liquéfié de Papouasie-Nouvelle-Guinée (GNL PNG), qui approvisionnera notamment les pays de la zone Asie-Pacifique, en réponse à une demande mondiale de GNL amenée à tripler d'ici 2030. Le chantier, qui représentait plus de 28 millions d'heures travaillées, a employé plus de 5 000 habitants de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

POUR EN SAVOIR PLUS: WWW.VINCI-CONSTRUCTION.COM



LGV SEA Tours-Bordeaux **Orchestrer un chantier hors normes**

— Pour VINCI, la construction de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) est un **défi unique.** Le plus grand chantier d'Europe continentale est l'occasion de réaliser des prouesses techniques, mais aussi de conduire un projet de manière exemplaire, au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Stratégique en termes d'aménagement du territoire, cette ligne à grande vitesse placera Paris à 2h05 de Bordeaux dès 2017, au lieu de 3 heures aujourd'hui. Elle augmentera l'attractivité économique des trois régions traversées et constituera un maillon de l'axe transeuropéen reliant, par la façade Atlantique, le Nord de l'Europe avec le Sud-Ouest de la France et la péninsule ibérique. Longue de 302 km, avec 38 km de raccordements vers le réseau ferré existant, elle représente un investissement total de 7,8 milliards d'euros.

Concertation avec 113 communes traversées (situées sur 6 départements et 3 régions).

350 rétablissements de voirie.

Les exigences d'une concession, en amont et en aval

Le groupe VINCI est au cœur de ce partenariat public-privé (PPP), qui est la première concession d'infrastructure ferroviaire en France. Il est chargé du financement, de la conception, de la construction, de la maintenance et de l'exploitation de la ligne pendant 50 ans. Deux acteurs sont actuellement à l'œuvre. D'une part, LISEA, maître d'ouvrage du projet et société concessionnaire de la future ligne, compte parmi ses actionnaires VINCI Concessions et VINCI SA à hauteur de 33,4 %. D'autre part, COSEA, le groupement d'entreprises chargé de la conception et de la construction de la LGV SEA, est piloté par VINCI Construction et intègre d'autres filiales du Groupe telles Eurovia Infra, ETF et VINCI Energies.

Les enjeux du projet ne se limitent pas aux travaux, déjà considérables en soi. Ils résident aussi dans la concertation avec les territoires et l'intégration dans l'économie locale. Le fait que ce soit une concession change tout. Cela signifie la prise en charge de l'ensemble des étapes amont, préalables à la production des études d'exécution : concertation, protection de l'environnement, management de l'avant-projet détaillé… C'est également, en aval, la garantie de la sécurité absolue des passagers, propre au ferroviaire, pendant toutes les années d'exploitation de la ligne. >

2

3

1/Les synergies

Le tracé de la future ligne à grande vitesse croise en 24 points celui des autoroutes A10 et A85, exploitées par VINCI Autoroutes. Limiter la gêne occasionnée par les travaux sur ces deux axes exige une synergie forte entre tous les acteurs du projet.

2/Le caméléon

Le dessin des piles du viaduc de la Boëme, en Charente (450 m, 10 travées), a été optimisé pour diminuer au maximum son impact dans la vallée. La corniche en béton est de la même teinte que la pierre calcaire locale. C'est le premier des sept viaducs à voussoirs préfabriqués à avoir été achevé sur le tracé.

3/Le géant

Plus long pont du tracé, le viaduc de la Dordogne (1 319 m) est en fait constitué de trois ouvrages : deux viaducs d'accès en acier-béton encadrent le viaduc principal en béton précontraint. Les piles de ce dernier sont équipées de pieux de 41 m de profondeur, et ses voussoirs ont été coulés sur place.

700 millions d'euros

C'est le chiffre d'affaires des entreprises sous-traitantes locales généré par le chantier de la LGV SEA.



L'INNOVATION, D'EST EN OUEST

ETF, la division ferroviaire d'Eurovia a conçu pour la deuxième phase de la LGV Est européenne un wagon « pousseur » de longs rails soudés (LRS). Ce nouveau procédé, récompensé par le Grand Prix lors de l'édition 2013 du Prix de l'Innovation VINCI, permet d'installer la voie neuve par tronçons de 400 m, sans recourir à une voie provisoire. C'est une véritable révolution qui présente de nombreux avantages, notamment en termes de sécurité, de gain de temps et d'économie de matériaux. Cette technique sera utilisée sur le chantier SEA Tours-Bordeaux dès 2015. Découvrez le wagon « pousseur » en vidéo : http://vimeo.com/79655767



La LGV c'est aussi…



La lutte contre l'exclusion

Le fonds de dotation Sillon Solidaire, mis en place par COSEA et la Fondation VINCI pour la Cité, vise à soutenir les associations de lutte contre l'exclusion sur les six départements traversés par la LGV SEA. Chaque année, ce fonds finance des actions en faveur de la mobilité, de la réussite scolaire et de l'aide au logement.

Le recours au secteur protégé

L'entreprise adaptée CVSI (Communication visuelle et signalétique industrielle) a été retenue par COSEA pour réaliser la signalétique du chantier de la LGV. Installée à Braud-et-Saint-Louis (33), elle emploie une cinquantaine d'ouvriers en situation de handicap.

Un reboisement généreux

Sur les six départements concernés par le chantier, un peu plus de 1 200 hectares de forêts vont être replantés dans les 4 ans à venir, soit une surface supérieure à celle défrichée.

> Protéger le patrimoine naturel

Avec 14 sites Natura 2000 et plus de 220 espèces protégées sur les trois régions traversées, la biodiversité constitue un élément essentiel du projet. LISEA et COSEA ont donc pris en compte ce paramètre dès le début des études et ont proposé aux acteurs locaux de travailler avec eux le plus en amont possible, dans un cadre formalisé.

L'objectif, ambitieux, a été intégré dès la phase de conception : il s'agit d'éviter au maximum les zones naturelles les plus vulnérables, de réduire autant que possible les impacts de la ligne et d'assurer une mise en œuvre rapide et pertinente des mesures compensatoires sur plus de 3 500 hectares. À titre d'exemple, par l'achat de foncier ou au travers de conventions passées avec les agriculteurs, LISEA gérera 700 hectares de compensation pour les oiseaux de plaine, notamment l'outarde canepetière, oiseau migrateur menacé et emblématique du territoire.

Créer de l'emploi dans les territoires

Pour répondre de manière cohérente et efficace à un important besoin de main d'œuvre – plus de 8 500 personnes ont été mobilisées sur le chantier en période d'intense activité – VINCI a recruté sur les territoires concernés près de 2 200 collaborateurs, dont 400 éloignés du marché du travail. LISEA s'est en effet engagé à consacrer 10 % des heures de terrassement et de génie civil travaillées à des publics en insertion (bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés…). Suite à la signature de conventions entre COSEA, l'État et les conseils régionaux, Pôle Emploi a été désigné comme « guichet unique » du recrutement. Concrètement, l'organisme public est chargé de centraliser toutes les offres d'emploi. Des équipes dédiées au chantier de la LGV ont été déployées dans les six départements concernés et une cellule recrutement installée au siège de LISEA-COSEA à Poitiers. Ce travail en partenariat a permis de rencontrer individuellement, puis de former et de recruter une partie des collaborateurs du chantier. Les recrutements ont concerné tout d'abord les terrassiers-manœuvres de terrassement et les conducteurs d'engins, puis les métiers du génie civil, principalement coffreurs et enfin assainisseurs et canalisateurs.

2h05 seulement

entre Paris et Bordeaux dès 2017, soit un gain de temps d'une heure sur le trajet actuel.

Près de 8 000

personnes ont visité en 2013 le chantier de la LGV SEA. Plus de 120 réunions d'information ont été menées depuis 2011 dans les communes par les équipes de COSEA et LISEA.

Former pour pérenniser les compétences acquises

En fonction des besoins du chantier et du profil des demandeurs d'emploi intéressés, plusieurs filières de formation ont été mises en place. Pour mener les apprentissages, neuf plateformes de 3 à 4 hectares ont été créées le long du tracé et ont accueilli près de 800 personnes, entre mars et décembre 2012. En tout, plus de 300 000 heures de formation ont été dispensées pour les seuls travaux d'infrastructure. À noter que 70 femmes ont suivi un apprentissage à la conduite d'engins et à des métiers auxiliaires



2000 ouvrages hydrauliques

D'un bout à l'autre du tracé, la LGV SEA Tours-Bordeaux croise près de 90 cours d'eau. Pour ne pas perturber ces zones, plus de 2000 ouvrages hydrauliques – du viaduc de 1300 m à la simple buse – seront construits.



L'initiative carbone

LISEA a créé deux fondations d'entreprise: LISEA Carbone, qui finance des projets autour de la performance énergétique dans le bâtiment, l'éco-mobilité ou la transition énergétique du monde agricole, dans les six départements traversés; LISEA Biodiversité, qui soutient des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel sur le même périmètre.

10%
des heures
consacrées aux travaux d'infrastructures sont réalisés dans le cadre d'un plan d'insertion.

(aide-topographe, aide-laboratoire…). Avant de prendre leur poste sur les chantiers, les futurs terrassiers ont suivi six semaines de formation théorique auprès d'organismes locaux (AFPA, Greta…), puis quatre semaines de formation pratique consacrée pour l'essentiel à la conduite d'engins – dont 70 heures de conduite en conditions de chantier sur les sites spécialement aménagés sur chaque plateforme.

Préparer l'après-chantier

Afin d'anticiper l'après-chantier pour l'ensemble des personnes recrutées localement, l'État, Pôle Emploi, le conseil régional de Poitou-Charentes et COSEA ont signé en décembre 2013 un accord-cadre instaurant la « Plateforme d'appui aux mutations économiques de la LGV SEA ». Objectif: agir de manière prévisionnelle pour permettre aux salariés du chantier de la LGV de valoriser leurs nouvelles compétences sur d'autres chantiers ou de saisir toute opportunité d'emploi, et pour accompagner les entreprises sous-traitantes dans cette phase de transition. Organisée autour d'un comité de suivi interrégional, la plateforme interviendra sur différentes problématiques: l'accompagnement des salariés de COSEA et des salariés indirects dans leur démarche de reclassement, le suivi des entreprises impactées par l'évolution du chantier et la redynamisation du tissu économique local.

« VINCI a compris qu'il ne peut pas s'exonérer de la question environnementale et plus particulièrement de la question de la biodiversité. Il doit mettre cette politique en œuvre en France comme partout dans le monde.
Une telle prise de conscience est un plus pour une entreprise. Si VINCI le fait, cela aura valeur d'exemple. Les autres groupes ne pourront pas rester sur le bord du chemin, ils seront obligés de s'aligner. À ce moment-là, on commencera à penser aux générations futures. »



ALLAIN BOUGRAIN-DUBOURG,
président de la Ligue pour la protection des animaux – birdLife France

LGV SEA
Une aventure partagée

— Associations, chefs d'entreprise, élus, personnes en insertion professionnelle… Ils font partie de l'aventure de la LGV SEA **aux côtés des équipes de VINCI.**



Je dirige un groupement d'étude et de protection des petits mammifères, notamment le vison d'Europe

«COSEA a fait le choix de travailler avec des experts et des associations locales, afin de s'assurer que les mesures mises en place étaient efficaces. Nous sommes intervenus dès la phase de conception des ouvrages, puis tout au long de la phase de travaux. La réflexion autour de la préservation des milieux et des espèces est systématique, et l'on constate une réelle volonté commune de trouver les meilleures solutions possibles, comme la recherche de solutions techniques pour les micromammifères dans les ouvrages hydrauliques.»

Pascal Fournier
Directeur du Grege (Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement)



J'ai collaboré à la mise en place des mesures de protection de la faune

«Nous avons été sollicités au moment de la phase travaux, pour la mise en place des mesures de compensation et de réduction d'impact sur la faune. Nous nous chargeons également des opérations de terrain, comme les pêches de sauvegarde, et du suivi des actions réalisées.»

Tiphanie Hercé
Chargée de mission LGV pour l'association Charente Nature

A10
Tours
A85
Châtellerault
Poitiers
Niort
A10
Angoulême
A10
Bordeaux
A62

Point d'interaction LGV/autoroute
VINCI Autoroutes
LGV SEA
dont raccordements
LGV Paris–Tours
Ligne classique



Je représente l'une des collectivités publiques qui a cofinancé le projet

«Ce chantier exceptionnel représente un atout majeur pour notre département en termes d'emploi, en privilégiant l'insertion au travers de formations spécifiques, et bien sûr en termes économiques avec des retombées positives sur les entreprises de chaque secteur d'activité et la venue d'un millier de travailleurs pendant la durée des travaux. Un partenariat a été mis en place entre les principaux intervenants que sont d'un côté COSEA et de l'autre les services du conseil général, de l'État et du conseil régional, ainsi que les chambres consulaires et les fédérations et syndicats professionnels. Par exemple, plusieurs centaines de bénéficiaires du RSA ont été formés aux métiers de conducteur d'engins et de canalisateur, des emplois d'avenir. »

Claude Bertaud
Président du conseil général de la Vienne



J'ai trouvé un emploi stable près de chez moi

«Après deux ans d'intérim, j'avais besoin de me stabiliser. J'exerçais le métier de soudeuse mais j'étais titulaire du permis de conduire transports en commun. Pôle Emploi m'a proposé une formation de conducteur d'engins. Après trois mois de cours, j'ai obtenu le Caces(1) 7 et 8, qui me permet de conduire des compacteurs et des tombereaux. Début novembre 2012, j'ai signé un CDI de chantier. Je vis à Melle et j'ai eu la chance de trouver un emploi près de chez moi, c'est pratique. Être une femme sur un chantier, ce n'est pas dur car il y a une bonne ambiance mais il faut savoir prendre sa place : montrer aux hommes qu'on n'est pas la jouvencelle de service ! Mon seul petit regret, c'est de ne pas avoir pu conduire un tombereau. Le compacteur, ça y est, je maîtrise : j'ai envie de passer à la suite ! »

(1) Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité.

Malika Girault
Conductrice d'engins à Montjean (Charente)



Je mesure l'impact économique de la LGV sur le territoire

«En tant qu'économiste, c'est une opportunité d'évaluer pendant quinze ans les effets d'un tel chantier sur le territoire. Il y a tout d'abord les impacts directs et indirects liés à "l'effet chantier" - les personnes embauchées par les donneurs d'ordre (effet direct) et les sous-traitants (effets indirects). Permettre à 2 200 personnes d'occuper des emplois à l'échelle de trois régions est assez exceptionnel. Ces emplois ont été définis pour répondre à des besoins précis. Il sera donc important de suivre le devenir des personnes et d'évaluer dans quelles mesures les formations et l'expérience acquise leur auront permis de retrouver plus facilement du travail. Il y a enfin des effets induits : les personnes embauchées consomment, se logent, toutes ces nouvelles dépenses locales génèrent d'autres emplois dans d'autres secteurs. »

Olivier Bouba-Olga
Professeur en Aménagement de l'espace et urbanisme à la Faculté de sciences économiques de l'université de Poitiers et membre de l'Observatoire socio-économique créé par LISEA



Je vais réaliser un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros grâce au contrat signé avec COSEA

«Nous avons été choisi car nous avions déjà participé à la construction de la LGV Est Paris-Strasbourg. Et puis notre situation géographique est idéale : nous sommes installés juste à côté de la future ligne. L'entreprise a assuré 80 % des besoins du chantier en banches(1), un contrat générant environ 10 % de notre chiffre d'affaires global. C'est une belle opportunité, que nous avons su saisir à temps. Au-delà de l'impact financier, ce contrat nous a permis d'optimiser nos méthodes. Nous sommes en effet intervenus très en amont, et avons participé à la conception des outils. Ce fonctionnement atypique a donné lieu à un véritable échange de savoir-faire entre nos équipes et celles de COSEA. »

(1) Coffrage outil utilisé sur les chantiers de bâtiment et travaux publics, pour mettre en forme les murs de béton.

François Guilloteau
Président de la société Sateco, située dans la Vienne

FRANCE

17 janvier 2013

1/Un groupement piloté par VINCI, avec Ferrovial Agroman et Razel-Bec, remporte le contrat pour la construction du bâtiment réacteur Tokamak dans le cadre du projet ITER, à Cadarache.

19 janvier 2013

2/Inauguration de la dernière section (Balbigny - La Tour de Salvagny) de l'autoroute A89, axe transversal allant de Bordeaux aux portes de Lyon.

15 avril 2013

3/Pose de la première pierre du nouveau stade de Bordeaux.

6 décembre 2013

4/Inauguration du tube modes doux de la Croix-Rousse à Lyon.

LA RÉUNION

20 décembre 2013

5/Lancement du projet de la Nouvelle Route du Littoral, incluant le plus long viaduc en mer de France.

ROYAUME-UNI

21 octobre 2013

6/VINCI remporte un nouveau contrat dans le cadre du projet Crossrail, nouvelle liaison ferroviaire londonienne.

ÉTATS-UNIS

28 mars 2013

7/VINCI et ses partenaires Walsh et Bilfinger PI finalisent le financement du projet Ohio East End Crossing dans l'Indiana.

18 décembre 2013

8/VINCI remporte le projet du North West Corridor d'Atlanta.

CHILI

22 octobre 2013

9/VINCI remporte un contrat de construction-maintenance de voies ferrées et caténaires pour le métro de Santiago.

QATAR

10 juin 2013

10/VINCI remporte le contrat de conception-construction de la ligne rouge sud du métro de Doha.





MALAISIE

13 février 2013

11/VINCI remporte un nouveau contrat pour la future Blue Line du métro de Kuala Lumpur.

CHINE

9 août 2013

12/VINCI va réaliser les fondations du futur théâtre traditionnel chinois à Hong Kong.

RUSSIE

25 juin 2013

13/VINCI signe le contrat de construction du stade du Dynamo de Moscou.

14 janvier 2014

14/VINCI se voit confier la réalisation de quatre réservoirs de stockage de GNL (gaz naturel liquéfié) pour Yamal LNG, au nord de la Sibérie.

CAMEROUN

14 novembre 2013

15/Pose de la première pierre du deuxième pont sur le fleuve Wouri, destiné à fluidifier la circulation dans Douala et à faciliter le transport ferroviaire dans la région.

à retenir...

Avec l'acquisition d'ANA, **VINCI Airports s'affirme comme un acteur de premier plan** des concessions aéroportuaires, avec 23 aéroports accueillant près de 43 millions de passagers par an.

VINCI Autoroutes a acquis le 31 janvier 2014 la part de Colas dans Cofiroute, soit 16,67 %. VINCI Autoroutes est désormais actionnaire à 100 % de Cofiroute.

Plus de 8 500 personnes mobilisées en 2013 sur le chantier LGV SEA Tours-Bordeaux, au pic de l'activité, pour mener à bien ce mégaprojet.



Instantanés

La Chaire VINCI-ParisTech d'éco-conception souffle ses 5 bougies

Créé en 2008 et reconduit en 2014, le partenariat VINCI-ParisTech (Mines Paris-Tech, École des Ponts ParisTech et Agro ParisTech) a donné naissance à la première chaire d'éco-conception des ensembles bâtis et des infrastructures. Objectif : favoriser l'intégration des concepts d'éco-conception dans la formation des nouvelles générations d'ingénieurs et développer des outils partagés d'aide à la décision pour les acteurs économiques. Ce lieu d'échange entre chercheurs et opérationnels de VINCI produit des travaux à fort intérêt économique pour le Groupe.
La deuxième Université de la Chaire a réuni en novembre 2013 plus de 250 personnes issues du monde de l'entreprise et de la communauté scientifique à l'Institut océanographique de Paris pour témoigner et débattre sur les pratiques de l'éco-conception. Les échanges ont porté sur des thèmes tels que l'évaluation des impacts environnementaux sur les bâtiments ou encore la densité urbaine.

L'INFORMATION COMPLÈTE SUR :
WWW.CHAIRE-ECO-CONCEPTION.ORG

— Ces questions sont celles que vous vous posez régulièrement sur des sujets de société qui concernent les activités de VINCI. Cette rubrique vous apporte donc quelques éclairages, sans complaisance et en toute transparence.

Logement en France : quelles solutions VINCI peut-il contribuer à apporter ?

— 500 000 nouveaux logements par an d'ici 2017, c'est l'objectif volontariste qu'a fixé le Gouvernement. Les voies pour y parvenir et résorber le déficit de logements en France : trouver du foncier à prix maîtrisé et développer des solutions qui réduisent les coûts de construction tout en respectant les normes énergétiques. Les entreprises de VINCI sont des acteurs du logement en France et accompagnent ces enjeux. Les filiales de VINCI spécialisées dans la promotion et le développement immobiliers innovent pour transformer des bâtis, reconquérir des friches, développer des éco-quartiers. Pour pourvoir réaliser des logements jusqu'à 30 % moins chers, VINCI Construction France propose également de nouvelles offres qui optimisent la conception, le choix et l'utilisation des matériaux, ainsi que les modes de production, sans transiger sur la qualité.

Le PPP, parlons-en…

— Autoroutes, LGV, stades, universités, éclairage public… VINCI est impliqué dans la gestion déléguée d'infrastructures ou d'équipements. Beaucoup d'idées reçues circulent au sujet des partenariats public-privé (PPP). Quelques réponses pour y voir plus clair.

1/ Le PPP pousse les collectivités à réaliser des équipements inutiles

— Le PPP est une modalité contractuelle pour réaliser un équipement dont la collectivité a décidé au préalable de l'utilité publique. Toutefois, il permet aux citoyens et à l'économie de profiter plus rapidement d'infrastructures et d'équipements publics. C'est un moyen de réaliser des projets pour lesquels l'État, les collectivités locales ou les établissements publics ne disposent pas des ressources (financières, humaines, techniques) suffisantes pour lancer leur mise en œuvre et surtout assurer leur qualité de service sur le long terme.

2/ Le PPP endette les générations futures

— Les investissements publics sont toujours réalisés *via* la levée d'emprunts. Le contrat de partenariat, forme la plus courante de PPP en France, ne doit pas être appréhendé comme une solution miracle permettant de s'affranchir des contraintes financières.
Il n'est qu'un outil contractuel parmi d'autres, à l'instar du marché public, de la convention de délégation de service public, de la concession de travaux, de la concession d'aménagement ou encore du bail emphytéotique administratif.
Il appartient en fait à chaque collectivité, au cas par cas, projet par projet, de déterminer de manière rationnelle et responsable si le contrat de partenariat est à même d'être plus efficace que les autres.

3/ Le PPP coûte plus cher que le financement *via* les budgets publics

— Les PPP incluent le coût global d'un équipement ou d'une infrastructure pendant dix, vingt, trente ans ou davantage. Ils intègrent la conception et la construction mais aussi l'exploitation et la maintenance sur toute la durée du contrat. Ils permettent ainsi de sécuriser les investissements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement ou de l'infrastructure tout au long de sa durée de vie.
Dès lors, les montants financiers en jeu ne peuvent être comparés à ceux des marchés publics de travaux, qui ne comprennent pas le volet exploitation et maintenance.

Où va 1 € de péage ?

— Pour développer son réseau d'autoroutes, la France a fait le choix de faire payer les utilisateurs, plutôt que les contribuables, par l'intermédiaire du péage. Par délégation de l'État, les sociétés concessionnaires, qui perçoivent le péage, assument la responsabilité du financement, de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'une autoroute. Le schéma des concessions, inscrit dans la longue durée, leur permet de financer des investissements très importants et de supporter un niveau d'endettement élevé.
Ainsi, VINCI Autoroutes, qui gère 4 386 km d'autoroutes en France, a investi 8,1 milliards d'euros depuis 2006 dans la construction, l'élargissement et la rénovation environnementale de ses réseaux.



* Source : VINCI Autoroutes.



VINCI est-il un acteur des énergies renouvelables ?

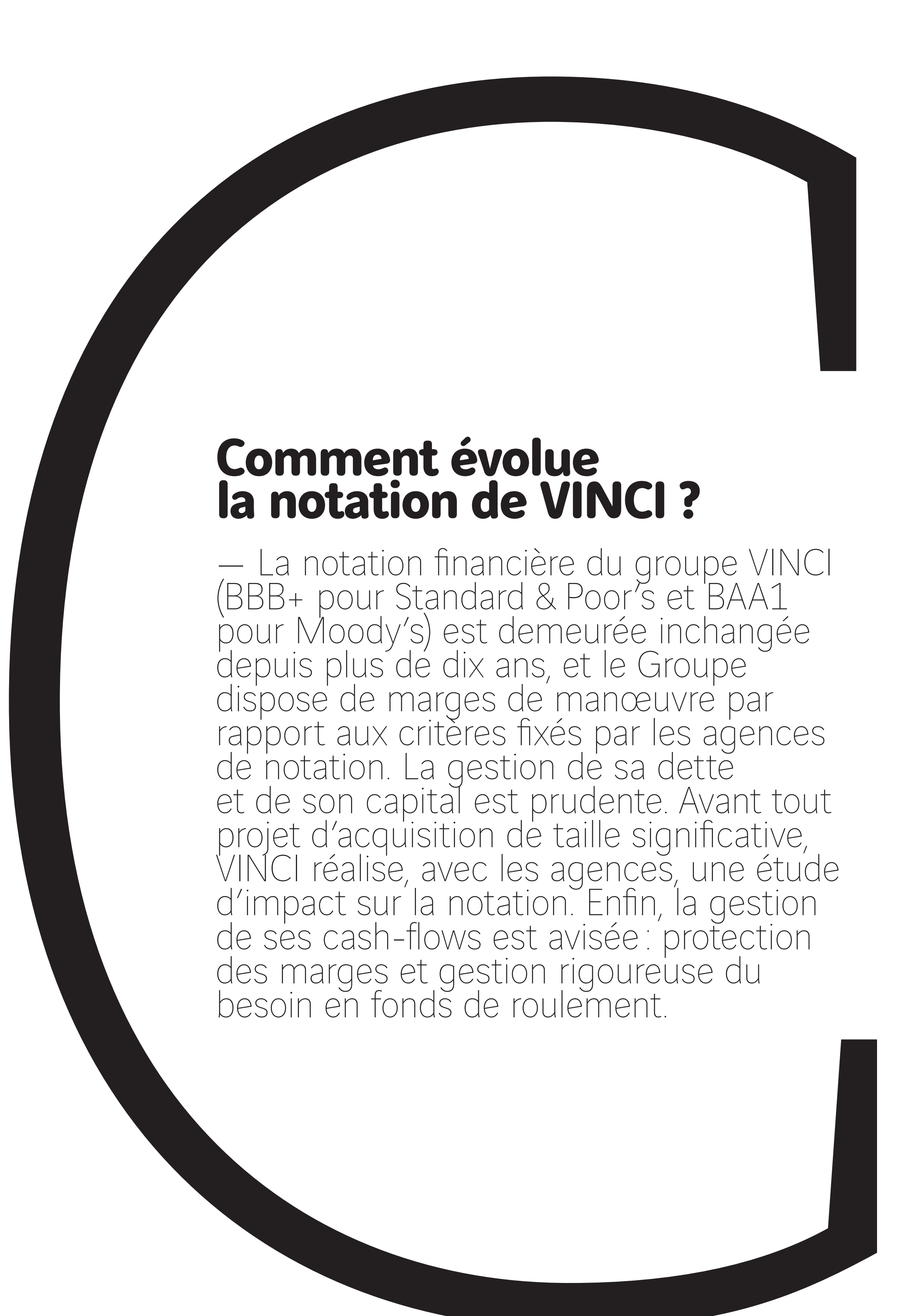
— À travers ses métiers de l'énergie, VINCI accompagne depuis de nombreuses années, partout dans le monde, les projets d'infrastructures de production, de transport et de stockage de l'énergie, et notamment la production d'énergies renouvelables.
VINCI Energies est ainsi intervenu en France sur près de 80 projets éoliens, totalisant 650 éoliennes et une puissance de 1 200 MW. À l'étranger, 2013 a été marquée par la livraison du parc éolien de Balikesir, en Turquie, pour une puissance de 143 MW, soit la consommation annuelle de 250 000 habitants. Ces dernières années, VINCI Energies a également mené de nombreux projets photovoltaïques en Guyane, en Italie et en Roumanie pour une puissance de 300 MW. En Allemagne, ses entreprises jouent un rôle actif dans le développement et la valorisation de la biomasse. L'acquisition de GA Gruppe en 2013 permet à VINCI Energies d'être un des partenaires de référence de la redéfinition du réseau électrique allemand entre les nouveaux centres de production de la mer du Nord (éolien en mer) et les centres de consommation industriels du Sud.

1 Européen sur 2
cite l'inattention comme l'une des causes principales d'accidents mortels sur les routes.
(Chiffres 2013 de l'Observatoire européen de la conduite responsable, animé par la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes).

Sécurité routière : pourquoi VINCI s'engage

— En 2013, 3 250 personnes ont perdu la vie sur les routes françaises. Sur autoroute, un accident mortel sur trois est lié à l'hypovigilance. Faire progresser la sécurité routière est une mission prioritaire de VINCI Autoroutes.
Si les avancées technologiques et les normes font bouger peu à peu les lignes, c'est grâce à une profonde évolution des consciences que les effets seront durables. Parmi les nombreuses actions menées en 2013 par la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, la plus remarquée a été le partenariat qui a permis la création du court métrage *Ivresse*, réalisé par Guillaume Canet à la demande de Patrick Chesnais et de son association Ferdinand, et sa diffusion sur le site **www.roulons-autrement.com**.





Comment évolue la notation de VINCI ?

— La notation financière du groupe VINCI (BBB+ pour Standard & Poor's et BAA1 pour Moody's) est demeurée inchangée depuis plus de dix ans, et le Groupe dispose de marges de manœuvre par rapport aux critères fixés par les agences de notation. La gestion de sa dette et de son capital est prudente. Avant tout projet d'acquisition de taille significative, VINCI réalise, avec les agences, une étude d'impact sur la notation. Enfin, la gestion de ses cash-flows est avisée : protection des marges et gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement.



Complexes immobiliers en Malaisie

Après avoir construit dans les années 2000 l’immense complexe résidentiel et commercial Berjaya Times Square à Kuala Lumpur, VINCI Construction Grands Projets réalise, dans la capitale malaisienne et pour le même client, le Berjaya Central Park. La première phase de ce projet porte sur la construction d’un podium de 9 étages, d’une tour de bureaux de 46 étages et d’une tour résidentielle de 48 étages pour le Ritz Carlton, soit une superficie totale de 185 000 m². Toujours à Kuala Lumpur, VINCI Construction intervient également pour d’autres opérations de ce type *via* ses filiales spécialisées dans les technologies du sol.



L'interview

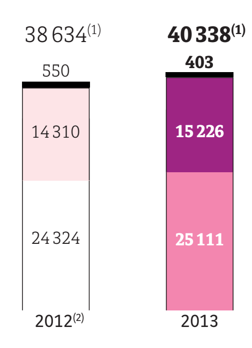
« Résultats robustes dans un environnement économique difficile »

— **Christian Labeyrie,** directeur général adjoint et directeur financier de VINCI, dresse le bilan des résultats annuels de l'exercice 2013 et nous livre les tendances pour 2014.

Quel bilan tirez-vous des résultats annuels de l'exercice 2013 ?

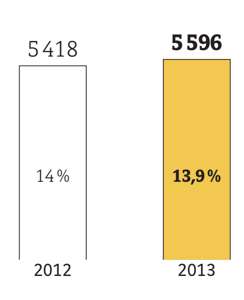
CHRISTIAN LABEYRIE : L'exercice 2013 de VINCI a été caractérisé par des résultats robustes, au-delà des attentes, malgré des conditions météorologiques défavorables au premier semestre et un contexte économique toujours difficile en Europe. Le chiffre d'affaires a progressé de 4,4 %, à 40,3 milliards d'euros, traduisant des hausses de 3,2 % en France et 6,4 % à l'international.
Le chiffre d'affaires du contracting, en hausse de 4,7 %, s'établit à 34,6 milliards d'euros. L'activité dans les concessions a été impactée positivement par une progression de VINCI Autoroutes de 3,5 % et une forte croissance de VINCI Airports (+ 89 % à structure réelle). Le résultat opérationnel courant est stable à 3,7 milliards d'euros, malgré des impacts comptables défavorables chez VINCI Autoroutes (amortissement des infrastructures nouvellement mises en service) et de charges de restructuration dans certaines activités du contracting, notamment chez Eurovia.
Enfin, le résultat net part du Groupe progresse de 2,3 %, à près de 2 milliards d'euros. Il intègre notamment les effets positifs de plusieurs opérations intervenues fin 2013 : la consolidation de la participation portée à 8 % dans Aéroports de Paris (ADP), la cession partielle de la participation de VINCI dans CFE, suite à la prise de contrôle par celle-ci de DEME à 100 %, ainsi que la restructuration financière des projets autoroutiers grecs Corinthe-Patras et Maliakos-Kleidi. Ces éléments positifs ont été partiellement compensés par certaines dépréciations d'actifs et l'augmentation du taux d'impôt sur les bénéfices en France.
Les bons résultats de VINCI en 2013 illustrent une nouvelle fois la solidité des fondamentaux du Groupe : résilience et complémentarité de ses deux grands >

Chiffre d'affaires (en M€)



EBITDA(2)

(en M€ et en pourcentage du CA(1))



(1) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

(2) Capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement financier net.

métiers – concessions et contracting –, développement ciblé sur des savoir-faire à plus forte valeur ajoutée, particulièrement à l'international, gestion financière prudente.

Quelles tendances se dessinent pour l'année 2014 ?

VINCI anticipe une stabilisation de son chiffre d'affaires en 2014 à structure comparable. Dans les concessions, le Groupe prévoit la poursuite des bonnes tendances constatées en 2013 pour l'évolution du trafic, tant chez VINCI Autoroutes que chez VINCI Airports.

Dans le contracting, dans un environnement toujours fragile en 2014, notamment en France, VINCI dispose d'une bonne visibilité grâce au niveau élevé de son carnet de commandes. Le projet de la LGV SEA Tours-Bordeaux continuera d'apporter une contribution significative au chiffre d'affaires, du même ordre de grandeur qu'en 2013.

Enfin, les discussions engagées par l'État concédant avec VINCI Autoroutes pourraient déboucher au 1er semestre 2014 sur le lancement d'un programme d'investissement de 2 milliards d'euros sur ses réseaux autoroutiers, en contrepartie de l'allongement de la durée des contrats, dans le cadre d'un plan de relance au service de l'emploi.

Dans une perspective de plus long terme, VINCI entend développer son portefeuille d'activités de manière dynamique, tant dans le contracting que dans les concessions, en mettant l'accent sur les activités à fort potentiel de croissance, particulièrement à l'international, et les offres à plus haute valeur ajoutée en s'appuyant sur les synergies internes.

Comment le carnet de commandes évolue-t-il ?

Le carnet de commandes s'établit à 29,4 milliards d'euros au 31 décembre 2013, à comparer à 30,1 milliards d'euros au 31 décembre 2012. En France, hors avancement du contrat de la LGV SEA Tours-Bordeaux, le carnet de commandes a légèrement progressé, à 13,9 milliards d'euros. À l'international, il s'établit à 13,4 milliards d'euros (+ 3 %). Environ les deux tiers du carnet de commandes devraient être exécutés en 2014.

Un mot également à propos de l'action et du dividende ?

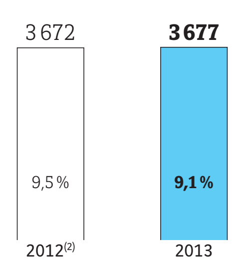
En 2013, l'action VINCI a enregistré une excellente performance, en clôturant l'année à 47,72 euros, en hausse de 32,7 % sur un an, soit une surperformance de 12 % par rapport à l'indice CAC 40 (+ 18 %) et de 9 % par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 Construction & Materials (+ 21,8 %).

Le titre renoue ainsi avec les niveaux atteints en 2008 avant la crise financière mondiale et enregistre sa meilleure performance depuis 2006.

Quant au résultat par action, celui-ci est resté stable à 3,54 euros, malgré l'augmentation du nombre d'actions résultant de l'exercice par les actionnaires de l'option pour le paiement en actions du solde du dividende 2012. Le Conseil d'administration soumettra à la prochaine assemblée générale des actionnaires le versement, entièrement en numéraire, d'un dividende de 1,77 euro au titre de l'exercice 2013, soit 50 % du résultat net par action.

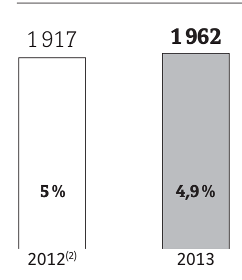
Résultat opérationnel courant

(en M€ et en pourcentage du CA[1])



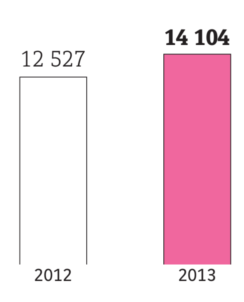
Résultat net part du Groupe

(en M€ et en pourcentage du CA[1])



Endettement financier net (en M€)

au 31 décembre



(1) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

Avis d'experts

le commentaire des analystes financiers



JEAN-CHRISTOPHE LEFÈVRE-MOULENQ,
analyste financier,
CM-CIC

« Dans l'ADN stratégique de VINCI, il y a clairement la volonté de se diversifier. »

« Boursièrement, et par rapport à d'autres confrères comme Ferrovial ou Bilfinger, le problème pour VINCI était, d'une part, d'afficher un niveau élevé de résultat net en absolu (1962 M€), structurellement difficile à dépasser dans cet univers de récession rampante, et, d'autre part, d'être trop marqué "concessions autoroutières françaises", exposées au recul du trafic. Or, début 2014, les signaux s'ouvrent : le trafic poids lourds redémarre depuis le troisième trimestre 2013; stratégiquement, après une période d'inertie, VINCI est bien décidé à faire tourner son portefeuille d'actifs en sortant du stationnement, trop mature, et en renforçant ses positions dans un nouveau métier aux perspectives dynamiques, les aéroports. En 2013, le titre VINCI a progressé fortement (+ 32,7 %), capitalisant 14 fois ses résultats 2013.
Mais pour VINCI, un groupe multimétier, nous estimons la valeur équitable (la somme des activités construction et concessions) à un niveau proche de 60 euros, soit une décote de près de 7 euros par rapport au cours actuel. »



SVEN EDELFELT,
analyste financier,
Bryan, Garnier & Co

« Une des sociétés les mieux gérées du secteur. »

« Les résultats 2013 de VINCI sont bons à différents égards : le résultat net à 1,96 milliard d'euros est supérieur aux attentes du marché et la dette est largement inférieure aux anticipations. Cela a forcément un effet sur ma valorisation : j'ai donc porté mon objectif de cours à 54 euros, contre 53 précédemment. Les commentaires de la direction indiquent que l'on entre dans une nouvelle ère avec l'acquisition d'ANA, celle du virage aéroportuaire. Sur le plan stratégique, on note une rotation des actifs au-delà des parkings, avec un VINCI plus conquérant. La clé de la réussite du Groupe réside dans son équilibre entre la construction et les concessions, le contrat de la ligne à grande vitesse SEA constituant un bon exemple de réussite. Autres atouts : un des managements les plus sérieux et une des sociétés les mieux gérées du secteur. Les taux d'intérêt sont à surveiller à deux égards : un scénario de taux bas est favorable à l'activité dans la construction et aux refinancements des retombées obligataires. À ce jour, la BCE nous indique que les taux devraient rester bas. »

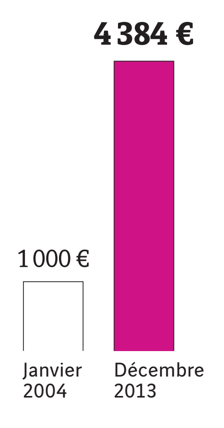


FRANÇOIS MONNIER,
directeur de la rédaction d'*Investir - Le Journal des Finances* (groupe Les Échos)

« VINCI est l'un de nos titres préférés. On achète cette valeur pour la récurrence de ses revenus, sa visibilité et son dividende. Le risque de déception s'avère faible, VINCI incarne un peu la force tranquille. »

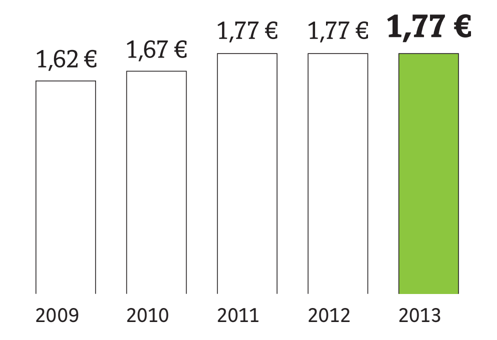
Le tableau de bord

Rendement boursier : + 16 % par an sur dix ans



Un actionnaire de VINCI qui aurait investi 1 000 euros le 1er janvier 2004 disposerait d'un capital de 4 384 euros au 31 décembre 2013 – à condition de réinvestir en actions le montant des dividendes encaissés (rendement annuel moyen : près de 16 %).
Sur la même période, la capitalisation boursière du Groupe a été multipliée par plus de 5 ; le cours de l'action VINCI a connu une progression de 191 %, alors que l'indice CAC 40 affichait une hausse de 21 %.

Un dividende par action stable



Depuis l'acquisition d'ASF en 2006, VINCI applique de façon constante une politique de dividende consistant à distribuer 50 % de son résultat net consolidé.
Ainsi, le Conseil d'administration du 5 février 2014 a décidé de proposer à l'assemblée générale du 15 avril 2014 un dividende total de 1,77 euro par action, stable par rapport à celui de 2012. Celui-ci représente un rendement de 3,7 % par rapport au cours du 31 décembre 2013.
Déduction faite de l'acompte de 0,55 euro versé le 14 novembre 2013, le solde du dividende, qui sera réglé le 30 avril 2014, ressort à 1,22 euro par action.

Le témoignage

— **Philippe Dunoyer,** actionnaire de VINCI depuis plus de dix ans et membre du Club des actionnaires individuels.

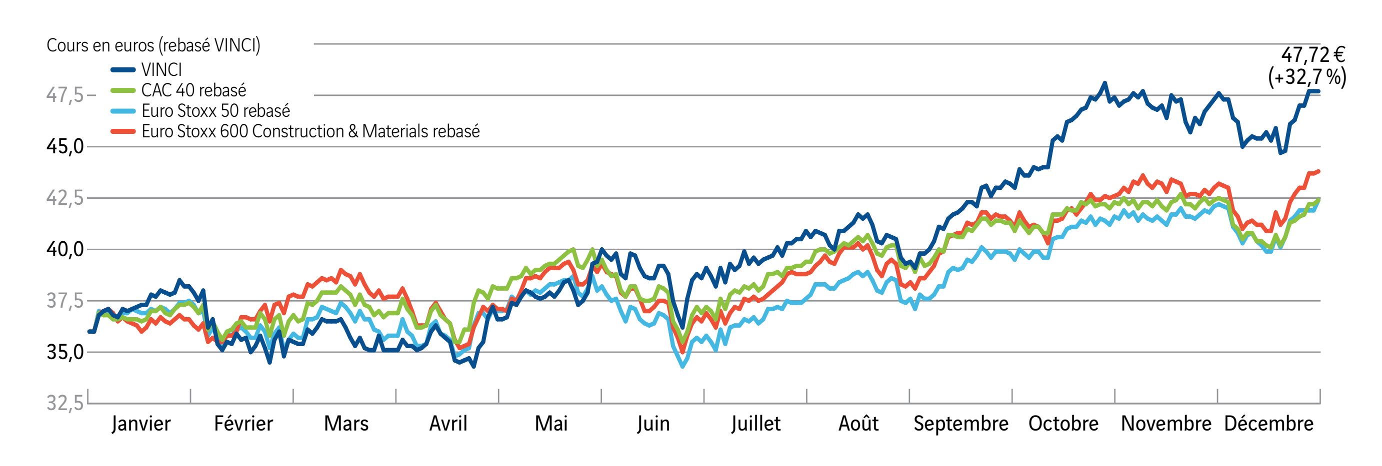
« Le Groupe est fiable et rassurant, grâce à son modèle économique intégré, sa gestion prudente et son management efficace. Les résultats annuels sont performants et même meilleurs que prévu. L'action VINCI est une valeur de fond de portefeuille car il y a très peu d'à-coups dans son parcours boursier. Le virage stratégique vers les aéroports ne me fait pas peur car c'est un secteur en pleine croissance. »



Cours de l'action en 2013

Après un léger rebond en 2012, l'action VINCI a enregistré une excellente performance en 2013, en clôturant l'année à 47,72 euros, en hausse de 32,7 % sur un an, soit une surperformance de 12 % par rapport à l'indice CAC 40 (+ 18 %) et de 9 % par rapport à l'indice Euro Stoxx 600 Construction & Materials (+ 21,8 %). Le titre renoue ainsi avec les niveaux de 2008, avant la crise financière et boursière mondiale, et enregistre sa meilleure performance depuis 2006.
À fin décembre 2013, la capitalisation boursière de VINCI atteignait 28,7 milliards d'euros, plaçant le Groupe au 14e rang des sociétés du CAC 40.

Fiche signalétique
Code valeur ISIN : FR0000125486
Datastream : F:DG@F – Reuters : SGEF.PA – Bloomberg : DGFP

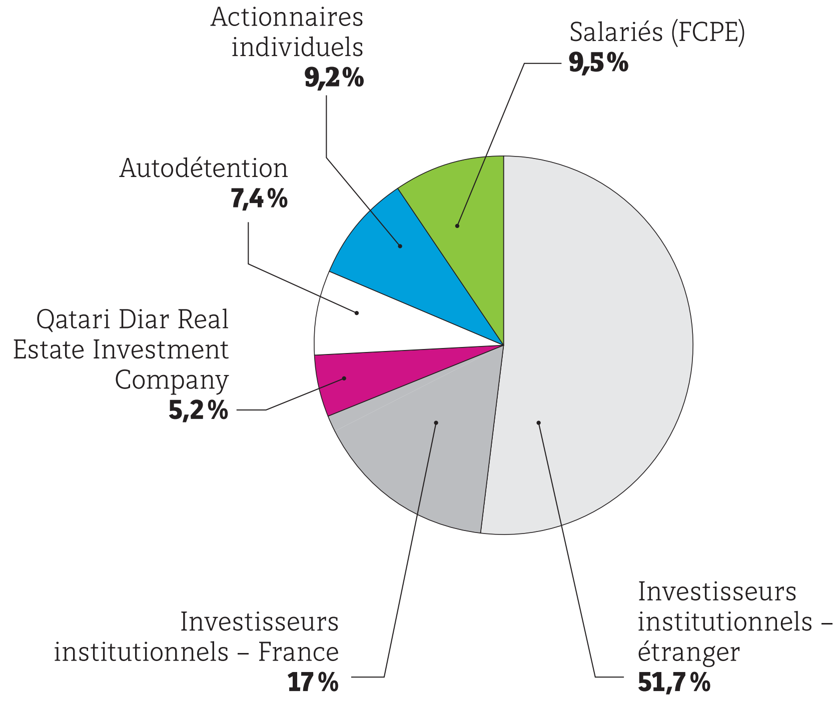


Un actionnariat stable et diversifié

Au 31 décembre 2013, 68,7 % du capital de VINCI était détenu par plus de 500 fonds d'investissement essentiellement situés aux États-Unis, en France et dans le reste de l'Europe. Par ailleurs, Qatari Diar Real Estate Investment Company, entré au capital de VINCI en 2010, en détenait 5,2 %. Les fonds d'épargne salariale, qui regroupent environ 112 000 collaborateurs du Groupe, détenaient 9,5 % du capital, constituant collectivement le premier actionnaire de VINCI. Enfin, les actionnaires individuels, dont le nombre est estimé à environ 205 000, représentaient 9,2 % du capital de VINCI au 31 décembre 2013.



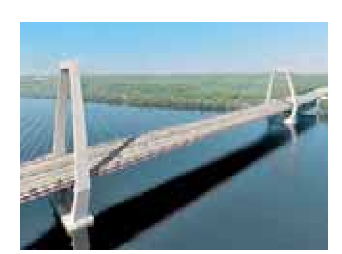
TOUTE L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE DE VINCI : WWW.VINCI.COM, RUBRIQUE FINANCES



Estimation réalisée sur la base d'un relevé des détenteurs de titres au porteur (TPI) à fin 2013 et d'une enquête d'actionnariat.

4/ bonnes raisons... d'investir dans VINCI

1/ Un modèle tous temps

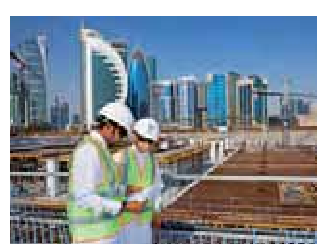


— Le modèle stratégique de VINCI repose sur la complémentarité entre ses activités de concessions et de contracting (énergies, travaux routiers, construction). Moteur historique du développement de VINCI, ce modèle est générateur de forte croissance dans un contexte économique porteur, et de résilience lorsque la conjoncture est moins défavorable. Dans l'environnement économique difficile d'aujourd'hui, le déploiement de ce modèle sur un grand nombre de métiers et de savoir-faire et sur un nombre croissant de marchés et de territoires conforte sa robustesse.

2/ Une politique de dividende attractive

— VINCI poursuit une politique de dividende active et constante, en distribuant depuis plusieurs années la moitié de son résultat net consolidé. En 2013, le Groupe a restitué plus de 1,3 milliard d'euros à ses actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions (nets des augmentations de capital réalisées).

3/ Des marchés porteurs à long terme



— Le profil et le modèle de VINCI sont totalement en phase avec les tendances profondes de ses marchés. Les métiers du Groupe sont inscrits au cœur des problématiques d'aménagement urbain, de mobilité et d'énergie, qui sont les grands enjeux de demain. La montée en puissance de ces enjeux va générer à long terme de très importants programmes d'investissements, tant en construction neuve qu'en rénovation, dans les pays émergents comme dans ceux aux économies matures. Le recours croissant aux partenariats public-privé permettra également à VINCI de faire la différence.

4/ Une vision globale de la performance

— L'objectif de VINCI est la création de valeur globale. La performance de ses entreprises ne se résume pas à leurs résultats économiques, et celle de ses réalisations à leurs qualités techniques. VINCI considère que sa performance s'apprécie aussi en termes de sécurité sur les chantiers, de respect des principes éthiques, de dialogue avec les parties prenantes, de valeur ajoutée environnementale, d'insertion sociale et de contribution au développement des territoires. Les engagements que VINCI prend dans tous ces domaines sont le garant d'une performance durable, qui bénéficie à l'entreprise comme à ses actionnaires et à la société en général.



Le message aux actionnaires

« Créons les conditions de la confiance »



YVES-THIBAULT DE SILGUY,
vice-président administrateur
référent du Conseil d'administration de VINCI

Les actionnaires ont des attentes légitimes. Dans un contexte financier et fiscal incertain et une volatilité permanente des marchés, ils souhaitent disposer d'une information transparente, claire et continue. La communication financière des entreprises, qui a évolué grâce au renforcement de la réglementation, répond à cette exigence.
Mais VINCI veut aller plus loin dans la relation avec ses actionnaires en renforçant leur confiance grâce à la qualité et à la sincérité de l'information échangée. Les discours financiers, basés sur une approche bilancielle des résultats, se sont enrichis d'une approche plus prospective. Des rencontres avec les actionnaires sont organisées régulièrement tout au long de l'année. Le Club des actionnaires individuels offre la possibilité de mieux comprendre tous les aspects des métiers de VINCI. Les efforts déployés en la matière seront maintenus.

En 2014, la gouvernance responsable est une exigence qui s'impose aux sociétés. Beaucoup de progrès ont été réalisés ces dernières années par les grandes entreprises. Aujourd'hui, elles doivent s'expliquer sur leur empreinte socio-économique. Leur performance est appréciée de manière globale, économique et financière bien sûr, mais aussi environnementale, sociale et sociétale partout où elles sont présentes. VINCI répond à ces enjeux à travers le Manifeste du Groupe, publié en 2012.
L'entreprise est une communauté d'intérêts. Son rôle et ses responsabilités s'élargissent. Vis-à-vis de ses actionnaires, mais aussi de ses collaborateurs (développement du dispositif d'épargne et de retraite complémentaire), de l'environnement qu'elle doit préserver, de la société civile avec son engagement citoyen et le dialogue avec les communautés qui entourent ses activités. VINCI est résolument engagé dans cette voie, ses sociétés s'y emploient tous les jours et son Conseil d'administration y veille.

La gouvernance de VINCI se conforme en 2014 aux dispositions du nouveau code Afep-Medef, à savoir :
- l'option d'un vote consultatif portant sur les différents éléments de la rémunération, due ou attribuée au titre de l'exercice clos, à chaque dirigeant mandataire social ;
- la poursuite de la féminisation de son Conseil d'administration, dont le taux sera porté à 38,5 %, si l'assemblée générale accepte la candidature qui sera proposée par le Conseil d'administration (VINCI dépasse d'ores et déjà le seuil minimum de 20 % exigé par la loi Coppé-Zimmermann avec 30,8 %) ;
- l'ouverture du Conseil d'administration aux représentants des salariés, avec la nomination de deux d'entre eux lors de l'assemblée générale du 15 avril 2014.

Cette dynamique positive des organes sociaux de VINCI atteste de la reconnaissance de la responsabilité et de la légitimité de chacun. C'est aussi un moyen d'élever le niveau d'intelligence collective au sein de VINCI et de placer cette confiance mutuelle au service de la performance globale de l'entreprise.

L'agenda 2014 de l'actionnaire

2 avril
Réunion d'actionnaires à Versailles

15 avril
Assemblée générale des actionnaires au Carrousel du Louvre – Paris

24 avril
Information trimestrielle - 1er trimestre 2014
Communiqué de presse après bourse

26 mai
Réunion d'actionnaires à Strasbourg

31 juillet
Résultats du 1er semestre 2014
Communiqué de presse après bourse

1er août
Résultats semestriels de l'exercice 2014 - Conférence de presse et réunion d'analystes

14 octobre
Réunion d'actionnaires à Marseille

23 octobre
Information trimestrielle – 3e trimestre 2014
Communiqué de presse après bourse

17 novembre
Réunion d'actionnaires à Biarritz



TOUS LES RENDEZ-VOUS ET ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS AUX ACTIONNAIRES SONT ACCESSIBLES SUR LE SITE DU CLUB



LE CLUB, MODE D'EMPLOI

Le Club des actionnaires de VINCI comptait 20 715 membres au 31 décembre 2013 (soit + 2 % en un an). Il vous propose une information régulière sur les résultats du Groupe et multiplie les occasions de rencontres directes.

Vos avantages

En tant que membre du Club, vous recevez gratuitement :
- le magazine annuel *À plus d'un titre* ;
- la newsletter *À plus d'un titre* par mail trois fois par an ;
- des invitations pour les visites-découvertes « Redécouvrez votre ville » ;
- des invitations aux réunions d'actionnaires en région ;
- des informations sur le Groupe permettant de découvrir certaines des plus belles réalisations de VINCI.

Retrouvez l'espace réservé aux membres du Club sur www.vinci.com. Vous pourrez réserver en ligne des places pour les visites-découvertes ou recevoir une information exclusive sur VINCI.

Comment vous inscrire ?

Pour devenir membre du Club, il suffit de détenir au moins une action VINCI.
- **Vous êtes inscrit au nominatif :** vous êtes automatiquement membre du Club des actionnaires de VINCI.
- **Vous êtes actionnaire au porteur :** inscrivez-vous par téléphone auprès du service actionnaires de VINCI au 0 800 015 025 ou sur le site Internet, rubrique « Actionnaires », onglet « Club ». Il vous sera demandé un justificatif récent de détention d'action VINCI.

Redécouvrez votre ville… et VINCI

18 mars
Visite du laboratoire CI2N / Strasbourg

25 mars, 17 juin, 5 juillet, 18 septembre
L'urbanisme parisien vu de la Seine / Paris

3 avril, 7 octobre
Fourvière et la Confluence au cœur du patrimoine lyonnais / Lyon

22 mai
Les coulisses du MuCEM / Marseille

22 mai, 23 septembre
La métamorphose de la cité phocéenne / Marseille

12 juin
Visite de chantier : la LGV SEA Tours-Bordeaux / Poitiers

19 juin
Découverte de l'Allianz Riviera / Nice

Réservez vos dates d'inscription *via* votre espace privé de la rubrique Actionnaires, sur **www.vinci.com**, ou au **N° Vert 0 800 015 025**.

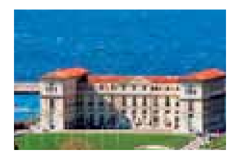
Pour chaque semestre, les inscriptions sont ouvertes à date fixe :
- 1er semestre : à partir du 13 mars,
- 2e semestre : à partir du 17 juin.

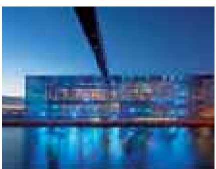
J'AI TESTÉ !

« Lyon a changé et j'avais envie de voir de plus près le musée des Confluences *(photo)*, qui doit ouvrir ses portes fin 2014. C'est un historien de l'urbanisme, Laurent Coudroy de Lille, qui nous a rappelé les multiples interventions et les chantiers des entreprises du groupe VINCI à Lyon. Celles qui touchent au patrimoine, comme la restauration de la cathédrale Saint-Jean ou du palais de justice, ou encore le travail de dorure sur la Vierge de Fourvière, mais aussi celles qui font émerger de nouveaux quartiers comme la Confluence. J'ai trouvé cette croisière très intéressante. J'espère que VINCI va continuer à nous proposer de telles visites… »



Hélène C., actionnaire depuis 20 ans et membre du Club, Caluire-et-Cuire (69)







De haut en bas :
le Palais du Pharo,
le MuCEM
et les Terrasses du Port.



Les Quais d'Arenc.

1 Profiter de la vue depuis le Palais du Pharo

Cet imposant édifice, bâti par Napoléon III sur un promontoire à l'entrée du Vieux-Port, a été converti en centre de congrès en 1997, puis rénové par des filiales de VINCI Construction en 2013. Sa mise en lumière a été opérée par Citeos Marseille (VINCI Energies), dans le cadre d'un mécénat de compétences de VINCI.

2 Rêver sur Les Quais d'Arenc

Les Quais d'Arenc constituent l'une des plus importantes opérations immobilières privées en France (99 000 m²). Elle comprend un bâtiment horizontal baptisé Le Balthazar et trois tours, sur lesquels intervient VINCI Construction France : La Marseille, de Jean Nouvel (135 mètres de haut) ; la Tour H99, de Jean-Baptiste Pietri (26 étages de logements) ; et la tour Horizon, imaginée par Yves Lion (35 étages dédiés à l'hôtellerie).

3 Fredonner au Silo d'Arenc

Cet ancien silo à céréales transformé en salles de spectacles, pour lequel Santerne Marseille (VINCI Energies) est intervenu, peut accueillir 2 500 personnes. Le hall d'entrée surprend avec son plafond garni de « mamelles de béton » d'où s'échappaient autrefois les céréales.





4 Flâner sous les voûtes de la Major

Après le Carrousel du Louvre, c'est le plus grand ensemble commercial (39 boutiques sur 7 200 m²) situé sous un monument historique, la cathédrale de la Major. Il est situé au cœur de la plus grande opération de zone urbaine d'Europe du Sud, englobant les Docks de la Joliette (80 boutiques) et les Terrasses du Port (230 000 m²), qui ouvrira à l'été 2014.

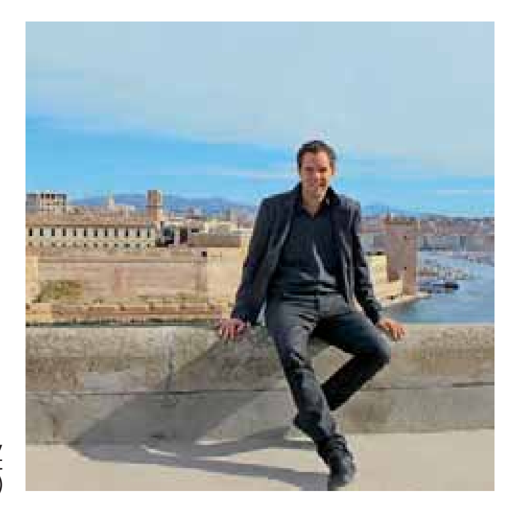
5 Prendre de la hauteur avec la tour CMA-CGM

Imaginée par l'architecte anglo-irakienne Zaha Hadid, la tour CMA-CGM a été livrée en 2011 par un groupement de filiales de VINCI. Haute de 147 mètres, elle impose une empreinte architecturale forte avec sa carrure de verre et de béton.

La tour CMA-CGM.

Marseille
vu par Charles André

Architecte-urbaniste, Charles André voue une véritable passion à Marseille. Depuis deux ans, VINCI propose à ses actionnaires d'embarquer à ses côtés pour découvrir la cité phocéenne depuis la mer, dans le cadre de visites organisées par le Club des actionnaires. **Une manière originale d'appréhender la métamorphose d'une ville en devenir.**



CHARLES ANDRÉ,
architecte-urbaniste à la Société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire marseillaise (Soleam)



Pont Charilaos-Trikoupis, 10 ans déjà…

Le pont Charilaos-Trikoupis (aussi connu sous le nom de Rion-Antirion), reliant le Péloponnèse à la Grèce continentale en franchissant le détroit de Corinthe, célèbre ses 10 ans en août 2014. La réalisation de ce très long pont haubané (2 883 m), envisagée par les Grecs il y a plus de cent ans, a été rendue possible grâce au modèle de concessionnaire-constructeur de VINCI. Le chantier a constitué un véritable défi tant les contraintes étaient fortes : la région est l'une des plus sismiques d'Europe, la profondeur d'eau y est importante et le sol sous-marin peu résistant.

POUR EN SAVOIR PLUS:
WWW.VINCI-CONCESSIONS.FR

Attaché à la qualité de la relation avec ses actionnaires, VINCI met à votre disposition des informations pratiques pour vous aider à mieux connaître vos droits et faciliter vos démarches.

Être actionnaire **de VINCI**

Bienvenue chez vous

En achetant une action VINCI, vous devenez propriétaire d'une fraction du capital d'un acteur mondial des concessions et de la construction.
En qualité d'actionnaire, vous bénéficiez des droits suivants :
- voter aux assemblées générales ;
- percevoir un dividende ;
- être informé sur le Groupe et ses résultats ;
- participer aux opérations sur le capital.

Vous êtes également tenu régulièrement informé de l'actualité du groupe VINCI.
Vous pouvez aussi adhérer au Club des actionnaires et bénéficier de nombreux avantages *(lire p. 34)*.

Une information claire et transparente

Les publications
- Le rapport annuel présente le Groupe, ses activités, ses chiffres clés et sa stratégie. Document de référence de VINCI, il est déposé chaque année auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).
- L'Essentiel est un document de poche qui permet de tout savoir sur VINCI.
- Le magazine et les newsletters *À plus d'un titre* vous informent régulièrement sur la vie du Groupe.

Le site Internet www.vinci.com
- La rubrique Actualités vous permet de vous abonner aux communiqués de presse.
- La rubrique Finances vous informe sur les résultats et l'agenda financiers.
- La rubrique Actionnaires est votre rubrique par excellence : cours de l'action VINCI en temps réel, montant du dividende, démarches pour devenir actionnaire de VINCI et membre du Club dédié, assemblée générale…

L'information financière. VINCI publie, dans la presse française et anglo-saxonne, ses résultats et les notes d'informations financières, visées par l'AMF, ainsi que l'avis de convocation à l'assemblée générale. VINCI publie également au *Bulletin des annonces légales et obligatoires* (Balo) les informations sur les résultats du Groupe, les opérations sur le capital, le dividende et l'assemblée générale.

L'accès direct au service des actionnaires. Le Numéro Vert actionnaires, gratuit en France à partir d'un téléphone fixe, est à la disposition des actionnaires individuels de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.



Gérer ses actions VINCI, **mode d'emploi**

— Vendre ou acheter des actions, connaître les spécificités de chaque type d'ordre pour gérer sereinement son portefeuille : suivez le guide…

Comment passer un ordre d'achat ou de vente ?

Pour acheter des actions VINCI, il vous suffit d'être titulaire d'un compte auprès d'un intermédiaire financier : une banque, La Banque Postale, la Caisse d'Épargne, une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), le comptable du Trésor ou une société d'investissement.

Pour passer un ordre d'achat ou de vente de titres VINCI, il faut vous adresser à l'intermédiaire teneur de votre compte (par courrier, télécopie, téléphone ou Internet) qui le transmettra pour exécution sur le marché. Les ordres peuvent être passés très rapidement, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h30.

Quel type d'ordre choisir ?

Ordre à cours limité
C'est le plus utilisé, dans la mesure où il permet de maîtriser le coût de l'exécution. L'ordre ne peut être exécuté au-dessus d'un cours donné pour un ordre d'achat, ou au-dessous d'un cours donné pour un ordre de vente.

Ordre à la meilleure limite
Cet ordre n'a pas de limite de prix spécifique. Il permet d'obtenir le meilleur prix d'achat ou de vente dès l'arrivée de l'ordre sur le marché, en fonction des ordres à cours limité de sens opposé existants dans le carnet d'ordres central du marché.

Ordre « au marché ». Il permet d'acheter ou de vendre sans condition de prix. L'ordre sera exécuté intégralement et prioritairement dès la première cotation suivant son enregistrement dans le système de négociation.

Ordre à seuil de déclenchement. Dans ce cas, l'opérateur intervient à partir d'un cours déterminé, c'est-à-dire que l'ordre comporte une limite à partir de laquelle il se transforme en ordre « au marché ».

À NOTER
Votre ordre doit impérativement être contrôlé par un intermédiaire. Vous ne pouvez en aucun cas intervenir directement sur le marché. Toutes les transactions supportent des frais de courtage que vous facturera votre intermédiaire financier.

Seuils de détention, des démarches spécifiques

En cas de franchissement de certains seuils de détention du capital ou de droits de vote de VINCI, l'actionnaire est tenu d'en informer la société et/ou l'AMF. Il existe deux types de franchissement de seuils.

Franchissement de seuils légaux
Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 %, 95 % du capital ou des droits de vote de VINCI doit informer la société et l'AMF du nombre total d'actions ou de droits de vote en sa possession, dans un délai de quatre jours de Bourse suivant le franchissement de chacun de ces seuils. L'information doit également être donnée lorsque la participation en capital ou en droits en vote devient inférieure à l'un des seuils mentionnés ci-dessus.

Franchissement de seuils propres à VINCI
En complément de l'obligation légale, tout actionnaire qui acquiert ou cède une fraction du capital, ou des droits de vote, égale ou supérieure à 1 %, ou à un multiple de cette fraction, est tenu d'en informer VINCI dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de chacun de ces seuils.

Détenir des actions VINCI, **plusieurs possibilités**

— Vous avez la possibilité de détenir vos actions VINCI au nominatif pur, au nominatif administré ou au porteur. Le nominatif, pur ou administré, procure un certain nombre d'avantages, notamment en matière d'information sur le Groupe.

Plus d'avantages avec le nominatif

Nominatif pur

- Gratuité des droits de garde et de gestion courante.
- Envoi automatique des dossiers de convocation à l'assemblée générale.
- Envoi de l'information concernant le Groupe : rapport annuel, magazine et e-letter.
- Offres du Club des actionnaires.

Nominatif administré

- Envoi automatique des dossiers de convocation à l'assemblée générale.
- Envoi de l'information concernant le Groupe : rapport annuel, magazine et e-letter.
- Offres du Club des actionnaires.
- Conservation de vos titres dans un portefeuille unique chez votre intermédiaire financier.

ATTENTION
Vous devrez vous acquitter des droits de garde et de gestion courante, car la gestion de vos titres, effectuée par votre intermédiaire financier, est assimilée à celle des titres au porteur.

Comment s'inscrire au nominatif ?

Vous possédez déjà des actions VINCI au porteur et souhaitez les inscrire au nominatif pur ou administré : contactez votre intermédiaire financier pour qu'il exécute votre demande. Le mandataire de VINCI pour la gestion de ces actions nominatives est CM-CIC Securities (Département Corporate-Adhérent 25).

Vous souhaitez acheter des actions VINCI et les conserver sous la forme nominative administrée : veuillez transmettre votre ordre d'achat, en spécifiant la conversion au « nominatif administré », à votre intermédiaire financier, qui l'exécutera.

Vous souhaitez acheter des actions VINCI et les conserver sous la forme nominative pure : contactez directement CM-CIC Securities :
CM-CIC SECURITIES Middle Office Émetteur — 6, avenue de Provence
75441 Paris Cedex 09 — Tél. : + 33 (0)1 45 96 77 40 — Fax : + 33 (0)1 45 96 78 89
E-mail : 34318@cmcics.com
Ce prestataire de services d'investissement, chargé notamment de la tenue des comptes et de la conservation des actions VINCI sous la forme nominative pure, réalisera directement les opérations correspondant à vos instructions, à l'achat comme à la vente. En cas d'achat, la transmission de votre ordre sur le marché est réalisée à réception et validation de l'ensemble des documents requis pour l'ouverture de votre compte courant nominatif (si vous n'êtes pas encore actionnaire au nominatif pur) et à réception d'un chèque ou d'un virement représentant 80 % du montant de l'achat.

Nominatif pur : suivre ses avoirs sur Internet

Si vous êtes actionnaire au nominatif pur de VINCI, CM-CIC Securities met à votre disposition un site Internet qui vous permet de consulter directement vos avoirs au nominatif pur, de transmettre vos ordres d'achat ou de vente et, plus largement, de réaliser les opérations liées à la gestion courante de votre compte nominatif.



ESPACE RÉSERVÉ
Pour accéder à l'espace réservé aux actionnaires « nominatif pur », connectez-vous sur : **vinci.com** ou **cmcics-nominatif.com**

LES VRAIES RÉUSSITES SONT CELLES QUE L'ON PARTAGE

SERVICE ACTIONNAIRES DE VINCI
1 cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex - France
www.vinci.com
Email : vinci@clubdesactionnaires.com
N° Vert : 0 800 015 025

